

Activité 1 : Mise en perspective

Binôme

30 min

A partir du manuel pp. 276 à 277 faire les 3 étapes proposées:

Etape 1 : Je compare les deux aménagements de mon étude de cas

	La LGV	Bordeaux Euratlantique
Des inégalités entre les territoires (= pourquoi cet aménagement)	<ul style="list-style-type: none">-Inégalités dans l'offre de transport pour tous.-Région mal desservie par les transports à grande vitesse.-Espaces très éloigné des gares TGV.-Réduire les inégalités de transport à l'échelle nationale.	<ul style="list-style-type: none">-Inégalités dans l'offre de transport pour tous.-Réduire les inégalités entre les quartiers urbains à l'échelle locale.-Emplois et activités peu présents.-Logements insuffisants en quantité et en qualité.-Quartiers pour des populations pauvres ou d'autres aisées.
Des politiques et des projets d'aménagement (= comment aménager)	<ul style="list-style-type: none">-Importance des transports pour le développement et les mobilités.-Politique de transport.-Financement de l'UE-Soutien de l'Etat et des collectivités locales.	<ul style="list-style-type: none">-Importance des transports pour le développement et les mobilités.-Friches industrielles à rénover.-Politique urbaine.-Politique de transport.-Soutien de l'Etat et des collectivités locales.

Etape 2 : Je formule des hypothèses

1. Les inégalités entre les territoires se manifestent par des difficultés de mobilité pour les habitants, des retards de développement, une difficile intégration européenne.
2. L'aménagement du territoire recherche l'équité entre les territoires, l'intégration aux différents réseaux, assurer la mixité sociale, la mobilité...
3. Les acteurs de l'aménagement du territoire sont publics (européens, nationaux, locaux) et privés (des entreprises comme LISEA).

Etape 3 : Je vérifie si mes hypothèses sont justes

- **Hypothèse 1** confirmée par le document 3 (carte de France montrant certaines zones non reliées par les grands axes de transport).
- **Hypothèse 2** confirmée par le document 3 (cartes montrant l'évolution du réseau routier, de plus en plus de régions connectées aux grands axes routiers).
- **Hypothèse 3** confirmée par les documents 1 et 2 (exemples d'acteurs de l'aménagement du territoire).